

La voiture à 2 500 \$, la Tata Nano, recule face à la révolte paysanne



De violentes manifestations organisées sur le site de production de la Tata Nano, situé près de Calcutta dans l'Est de l'Inde, ont fait prendre du retard à la sortie de celle que l'on considère comme

la voiture la moins chère du monde. Alors que son site était achevé à 90 %, le constructeur Tata Motors s'est heurté à la rébellion des paysans de la région, dont une partie s'est vue dépossédée de ses terres pour permettre la construction de l'usine. Après avoir investi 350 millions de dollars dans ce dossier, le groupe Tata Motors a finalement décidé début octobre de "jeter officiellement l'éponge" constatant que le mouvement des paysans bénéficiait du soutien des autorités communistes locales. Ratan N. Tata, président du groupe, a justifié sa décision en déclarant qu'il était impossible de "faire tourner une usine sous protection policière, lorsque des bombes y sont jetées, lorsque des ouvriers y sont intimidés". Moins de 8 jours après ce retrait, le groupe a rebondi en annonçant la délocalisation de son usine dans l'état du Gujarat, à l'Ouest de l'Inde, avec un début de production prévu en mars 2009.

Concernant les terres, bien qu'aucune communication n'ait été faite, il apparaît probable que celles qui ne sont pas recouvertes de béton ou de bitume retrouveront rapidement leur usage agricole passé.

Ces jouets qui jouent avec la santé

Selon WECF (Women in Europe for a Common Future), 90 % des jouets achetés en Europe seraient importés, majoritairement issus de pays ayant des exigences inférieures en matière de qualité et de sécurité des matériaux utilisés. Conséquence de cette grande permissivité, 1 605 tonnes de jouets de marques connues (Mater, Fisher-Price, Toy R Us) ont fait l'objet de rappels à grande échelle au sein de l'UE l'année passée. En témoigne le cas d'Aquadots survenu en 2007 qui avait obligé le fabricant chinois à rappeler ses produits suite à une erreur de fabrication ayant entraîné la substitution accidentelle de l'adhésif habituellement employé par un produit chimique similaire à la drogue du viol, le Rohypnol. Or la proposition de réforme de l'actuelle directive relative aux jouets ne devrait pas changer grand-chose. En effet, les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) sont toujours présentes dans les divers hochets et autres jouets des nouveau-nés, ignorant l'aptitude de n'importe quel enfant en bas âge à mettre à la bouche tout objet laissé à sa portée. Enfin, des produits chimiques reconnus comme hautement nuisibles, tels les perturbateurs endocriniens et les neurotoxiques, sont totalement oubliés par le projet de révision de la directive. Une omission de taille alors que la liste officielle européenne des perturbateurs endocriniens vient récemment de passer de 66 à 194 substances. Le risque lié à la présence de ces produits est d'autant plus important que possédant une peau 5 fois plus fine que celle d'un adulte, des voies respiratoires plus exiguës et une capacité pulmonaire moindre, les nourrissons sont encore plus vulnérables que les adultes.

Nouvel "incident" à la centrale nucléaire du Tricastin

On aurait pu penser que la série d'incidents qui a touché le site nucléaire du Tricastin, dans la Drôme, était close, mais il n'en est rien. Au cours d'une opération périodique de renouvellement du combustible nucléaire, un nouvel incident s'est produit durant l'ouverture du cœur nucléaire le 8 septembre dernier.

Le combustible nucléaire se présente sous la forme de 17 assemblages comportant chacun 264 crayons de combustible. Or, alors que le couvercle de la cuve du réacteur et les structures internes supérieures de maintien étaient retirés, deux assemblages sont restés accrochés sur ces structures au cours de la manipulation. L'opération a alors immédiatement été stoppée, laissant les deux assemblages suspendus sous l'eau dans la cuve, tandis que l'exploitant procédait à l'évacuation du bâtiment réacteur et à son isolement. Si aucune conséquence néfaste n'était encore à déplorer pour le personnel de la centrale et pour l'environnement, l'ASN (Autorité de sécurité nucléaire) estimait que "une éventuelle chute des deux assemblages pourrait avoir deux conséquences : un risque de criticité, à savoir le déclenchement d'une réaction en chaîne incontrôlée, et un risque de relâchement à l'intérieur et à l'extérieur de la centrale de produits de fission gazeux".

Les assemblages combustibles demeurant suspendus dans de l'eau de refroidissement ayant une forte concentration en bore, absorbant les neutrons, le risque de réaction en chaîne reste toutefois très limité. Néanmoins, à la mi-octobre aucune date d'intervention n'est programmée, et la technique à employer pour récupérer les 2 assemblages demeure à valider (lors de l'opération de récupération du premier assemblage, le risque de provoquer la chute du second est réel). Une situation sans précédent pour l'industrie nucléaire française, qui n'a jamais connu un tel problème.

